

Les espaces publics dans le Val de Loire



Dans le val, la présence de la Loire et du relief va influencer sur l'aménagement des espaces publics. On cherchera à répondre à différents objectifs :

► **Restaurer les ouvrages du patrimoine de la marine de Loire.**

- > Conserver et mettre en valeur les traces de l'histoire passée du site.
- > Réaliser les travaux en maçonnerie traditionnelle.
- > Ne pas planter d'arbres sur les ouvrages au risque de les endommager et afin de conserver la minéralité des sites.

► **Montrer la Loire et ses paysages.**

- > Préserver des points de vue remarquables sur la Loire et ses paysages, sur des édifices d'intérêt architectural,
- > Ouvrir ou encadrer des vues sur la Loire (vue latérale ou vue en enfilade) dans le respect des écosystèmes et des co-visibilités,

La Loire n'est pas toujours visible. Sa présence peut être ressentie de façon implicite par des signes qui évoquent sa proximité. L'effet de surprise peut être ménagé.

- > Tenir compte de l'inondabilité des sites dans la conception de l'espace public. Tracer des chemins dans le sens de l'écoulement des eaux, pas d'obstacles perpendiculaires au courant... Rendre perceptible le caractère inondable : échelle de crue...
- > Éviter le stationnement en bord de Loire sous réserve de possibilité de stationnement à proximité.

► **Mettre en valeur le relief des sites**

- > Bénéficier des panoramas et créer des fenêtres visuelles,
- > Utiliser le relief pour structurer l'aménagement. Les emmarchements, les chemins de l'eau peuvent être mis en valeur dans la composition générale de l'aménagement.



1 Quai de Meung-sur-Loire

2 Beaugency, promenade de Barchelin

3 Tavers, rue des Hautes Guignères

4 Saint-Ay

5 Beaugency

6 7 Meung-sur-Loire

8 Quai de Beaugency

Enfin,
comme pour tout autre
espace public, on cherchera également à :

- **Respecter l'échelle de l'aménagement** qu'il faudra traiter en relation avec l'échelle du bourg, de la ville, du hameau.
- **Choisir les différents types de matériaux** en harmonie avec le site, sans multiplier leur nombre.
- **Réduire les éléments de mobilier** en évitant leur accumulation et un « sur-équipement ». Il faudra privilégier une intervention minimaliste qui va favoriser une meilleure lecture du site et rechercher les bons emplacements.